

LA GOUTTE D'EAU

Sur sa tige penchée.
Une fleur desséchée.
D'abandon se mourait.
Sa senteur était douce,
Mais, sous son nid de mousse,
Nul ne la respirait.

Survint une fauvette.
Qui, voyant la pauvrete
Déjà morte à moitié.
Pour cette abandonnée.
Avant le temps fanée,
Fut prise de pitié.

Aimable messagère.
Elle vola légère
Vers le prochain ruisseau.
Et de son bec humide
Dans le calice avide
Fit tomber un peu d'eau.

La fleur décolorée
But, et désaltérée
Leva sa tête en pleurs :
Et la pure rosée
En son sein déposée
Lui rendit ses couleurs.

A l'âme solitaire
Qui languit sur la terre
Sans amis, sans espoir.
Et jusqu'au fond blessée.
Du monde délaissée,
S'affaissa avant le soir.

Pour fermer sa blessure,
Pour que la nuit obscure
Cède la place au jour,
Que faut-il ? Un sourire,
Un mot où Dieu respire,
Une goutte d'amour !

A. DE SÉCUR.

NOS GRAVURES

Souvenir de l'Exposition de 1882—Les pianos Rosenkranz

Aucun peuple sur la terre n'égale les Français et les Allemands dans les arts décoratifs. Cette vérité a été amplement démontrée, lors de la dernière exposition provinciale, par M. Charles Martin, l'agent des célèbres pianos Rosenkranz.

En très peu de temps, grâce à une persévérante énergie, il a su faire du pavillon où étaient exposés ses pianos, et dont nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs une illustration, une sorte de temple emblématique de l'art divin de la musique. La coupole du pavillon était ornée des bustes et des portraits de tous les grands compositeurs et la toiture principale supportait des groupes de sculpture représentant leurs œuvres les plus célèbres. Les échantillons de pianos exposés comprenaient depuis le charmant petit piano de \$275 jusqu'au grand piano de concert de \$1,200.

Quant aux caisses des grands pianos à queue de concert, elles sont sculptées avec beaucoup de goût.

Nous avons remarqué que dans les pianos semi-grands, les sculptures et les incrustations sont embellies par de minces filets d'or mât qui ajoutent à la beauté de l'ensemble. Pour ce qui regarde le travail intérieur de ces instruments, nous remarquons qu'ils sont tous munis de cadres en fer, avec barres de tension, ce qui est indispensable pour assurer la durée de l'instrument dans des climats comme ceux de l'Australie, du Mexique ou du Canada. Jusqu'à ces derniers temps les pianos européens ne pouvaient supporter la température élevée et sèche de nos maisons en hiver, parce que les cadres étaient simplement de bois.

Depuis plus de 20 ans, M. Rosenkranz a entièrement surmonté cette difficulté : ses pianos ont subi l'épreuve de tous les climats et sont complètement garantis sous ce rapport. Le jeu des pianos Rosenkranz, est à peu de chose près, le même que celui du piano Collard & Collard, si justement célèbre pour sa répétition rapide et l'élasticité de sa touche. Aucune force digitale n'est perdue ; les marteaux sont disposés de manière à frapper en plein sur les cordes, et les échappements sont si délicatement exécutés que tout enlacement est impossible.

On voit donc que les pianos Rosenkranz sont vraiment des instruments supérieurs tant sous le rapport de la beauté, de l'élégance que sous celui de la durée et de la perfection du son et de l'action.

Il n'est pas du tout étonnant de voir que les jurés, bien que ces pianos n'aient pas été exposés pour concourir, leur aient décerné un diplôme de première classe.

Sir Hugh Allan

Sir Hugh Allan est né à Salkoats, comté Ayrshire, Ecosse, le 29 septembre 1810, et est par conséquent âgé de 72 ans et quelques mois.

Il vint en Canada, pour la première fois, en 1826.

Il entra comme commis, à l'âge de 16 ans, dans la maison de Wm Kerr & Co., Montréal, où il demeura pendant 3 ans. En 1829, il retourna à Greenack, chez son père, et revint au Canada l'année suivante. Il embrassa définitivement chez M. Miler, Montréal, la carrière qui devait le conduire à la haute position qu'il occupait au moment de sa mort.

Associé, puis chef de la maison d'exportation et d'armateurs d'Edmunston & Allan, il ne tarda pas à donner les preuves de ses étonnantes facultés et jeta dès ce moment les bases de l'immense fortune et la grande influence qu'il devait acquérir.

Il prit du service dans l'armée pendant les troubles de 1837.

Ce fut en 1851 qu'il construisit son premier steamer à hélice, le *Canadian*.

En 1856 il fonda la puissante compagnie de steamers qui est aujourd'hui une des plus belles du monde entier.

Il y a une dizaine d'années il fut fait chevalier par la reine Victoria.

Voici une liste des institutions financières et industrielles dont il était président ou directeur : banque des Marchands du Canada, président ; compagnie canadienne de Caoutchouc, président ; compagnie manufacturière de Cornwall, président ; compagnie de coton de Stormont, directeur ; compagnie manufacturière de Williams, président ; Montreal Rolling Mills Co., vice-président ; compagnie de tabac Adam, président ; Ont. car Co., directeur ; Provincial Loan Co., président ; l'Assurance "Citizens," président ; Montreal Elevating Co., directeur ; compagnie de l'Académie de musique, président ; Montreal & Western Land Co., président ; North West Cattle Co., président ; compagnie de Télégraphe de Montréal, président ; Halifax & Cape Breton Coal Co., président ; compagnie de transport de Chicago et St-Laurent, président ; Vale Coal & Iron Manufacturing Co., président ; Acadia Coal Co., directeur ; Thunder Bay Silver Mining Co., président.

Sir Hugh Allan appartenait à la religion presbytérienne.

Le 13 septembre 1844 il épousa Mlle Mathilda Smith, seconde fille de M. John Smith, marchand, de Montréal. Il eut treize enfants de ce mariage, neuf filles et quatre fils. Deux de ses fils étaient associés dans son commerce et continueront les affaires de la maison.

Sir Hugh Allan a succombé à une affection stomacale compliquée de goutte.

Les restes de Sir Hugh Allan seront ramenés la semaine prochaine au Canada et enterrés à Montréal.

Steeple-Chase

On ne sait pas au juste à quelle date remonte le steeple-chase, que l'on pourrait appeler l'élégant casse-cou du sport. Rien n'empêche de croire, avec M. E. Chapus, qu'un chirurgien sans ouvrage en ait donné la première idée aux sportsmen, afin que cela lui rapportât bon nombre de côtes brisées à remettre et de luxations à guérir. Il aurait en cela imité le Sangrado de Le Sage, qui donnait des coups de stylet à ses voisins pour se tailler de la besogne.

Longtemps le steeple-chase n'eut rien d'officiel et fut tout simplement une véritable course au clocher entre amis réunis pour de grandes chasses et curieux de varier la monotonie des plaisirs. Il se développa spécialement en Irlande et dans quelques comtés de l'Angleterre. Des cavaliers bien montés, désireux d'éprouver leur adresse d'équitation, leur sang-froid en même temps que les jarrets de leur cheval, arrivaient sur un plateau élevé, d'où l'on découvre un vaste horizon. Dans quelque coin égaré de cet horizon, l'œil cherche la flèche d'une église, un clocher, et l'on s'écrie : "A qui y sera le premier !" Le défi est accepté et un enjeu fixé pour le gagnant. Au signal donné, les sportsmen s'élancent à travers champs et à travers bois, sur un terrain coupé de haies, de palissades, de buissons et de halliers ; des murs se rencontrent, il faut passer ; de petites rivières aux rives escarpées et glissantes, des fossés, des ravins se présentent ; il faut franchir à fond de train tous ces obstacles. C'est une course effrayante ; l'hippodrome à l'horizon pour seule limite, et la réalité du péril augmente l'émotion.

Le steeple-chase perdit bientôt ce caractère discipliné et aventureux. Même en Angleterre, où l'étendue des propriétés a permis de le cultiver plus assidûment, la vraie course au clocher n'a plus lieu que très rarement. Le steeple-chase, en devenant l'une des applications régulières des forces et des qualités régulières du cheval de sang, a été soumis à des règles fixes. On lui a laissé les difficultés et les périls, mais en leur ôtant l'imprévu qui les exagérait. Aujourd'hui, la piste est tracée et combinée à l'avance, et les obstacles sont disposés en vue du but à atteindre.

Le dernier grand steeple-chase français fut celui de La Croix-de-Berny ; encore les coureurs étaient-ils presque tous anglais. La piste de la Marche et celle de Porchefontaine furent spécialement aménagées pour ce genre de courses ; mais le simple et amusant rallye paper a remplacé chez nous presque complètement le steeple-chase véritable dont il ne présente pas les dangers.

H. V.

CHRONIQUE ET AUTRES

L'élection de M. Beauchamp, député des Deux-Montagnes, est contestée.

La contestation de l'élection de Berthier s'instruit, dans le moment, devant l'hon. juge Doherty.

L'enquête sur la contestation de M. Gigault, député de Rouville, a été ajournée.

L'élection de M. F. X. Archambault, député pour le comté de Vaudreuil, est contestée.

L'ex-gouverneur Cauchon et madame Cauchon sont arrivés vendredi à Québec.

On dit que M. Robert Lemoine, le greffier du Sénat, demandera d'être mis à la retraite le 1er janvier.

Le départ d'Arabi-Pacha pour l'exil aura lieu dans quelques jours.

On dit que le contrat pour la construction du nouveau palais législatif, à Québec, a été donné à M. Geo. Beaucage.

Le 13 courant, a eu lieu à Toronto, avec le cérémonial accoutumé, l'ouverture de la législature locale d'Ontario.

M. Gladstone, chef du gouvernement anglais, a célébré il y a quelques jours, le cinquantième anniversaire de sa première élection comme député.

Une dépêche d'Angleterre annonce qu'après avoir accompli sa mission en Egypte, lord Dufferin sera transféré à l'ambassade de Vienne.

Notre distingué concitoyen, M. J. B. Rolland, a été élu dimanche marguillier de la paroisse de Notre-Dame de Montréal, en remplacement de M. V. Hudon.

M. Bastien conteste l'élection de M. Leblanc, élu dans le comté de Laval. MM. Mercier, Beausoleil et Martineau sont les avocats de M. Bastien. Ce dernier plaide corruption.

La contestation de l'élection de Kamouraska se plaide, dans le moment, au palais de justice de cette ville devant les honorables juges Casault, Bourgeois et Alleyn.

Le gouvernement fédéral consacrera probablement une somme, dans le prochain budget, à l'amélioration du port de la Pointe-au-Père.

Il est rumeur que M. Cyrias Pelletier sera prochainement nommé juge à la Malbaie, en remplacement de M. le juge Routhier, qui serait promu à la Cour d'Appel.

La réouverture des classes de l'Institut National des Beaux-Arts aura lieu prochainement. La présidence a été offerte à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, qui doit fixer le jour.

Nous aurions voulu parler plus tôt du dernier volume de l'*Annual Register*, de Henry Morgan, en vente chez les libraires depuis plusieurs mois. C'est une publication dont le mérite est incontestable et qui rend de grands services à ceux qui ont le bon esprit de se la procurer. Dans l'*Annual Register*, on trouve la série de tous les événements de l'année, la liste des lois passées par les différents parlements du Canada, à chaque session, tous les actes administratifs des gouvernements, les nominations à presque tous les emplois, les décisions des tribunaux, des notices sur tous les ouvrages parus dans l'année. C'est la chronique journalière des faits grands et petits qui concourent à former l'histoire. Voulez-vous savoir à quelle date est arrivé tel ou tel événement, vous n'avez qu'à ouvrir l'*Annual Register* et vous serez renseigné. C'est un ouvrage fait pour épargner beaucoup de recherches et de travail.

Les revues et journaux de France s'occupent de plus en plus de ce qui se passe dans notre province. Plusieurs revues suivent de près le mouvement littéraire chez nous et bien peu de nos publications échappent à leur attention. Dans son dernier numéro, le *Polybiblion*, consacre des notices bibliographiques à trois ouvrages canadiens : *Lexique de la langue iroquoise*, de M. l'abbé Cuoq ; au *Nord-Ouest*, de M. Elie Tassé, et aux *Notes sur le Canada*, de M. Paul DeCazes. Tous ces ouvrages sont jugés d'une façon très flatteuse pour leurs auteurs.

Aux prochains examens que fera le conseil du barreau de notre province, en janvier prochain, quarante candidats se présenteront pour être admis à la pratique de la profession d'avocat et vingt-cinq à l'étude.